

Bertrand LAGAILLARDE  
Officier de Police Adjoint  
de la Sûreté Nationale  
adjoint au Directeur du Centre d'Accueil  
de Bias

Toulouse, le 19 décembre 1958

C O P I E

à Monsieur le Chef du Bureau  
des Rapatriés d'Indochine  
Palais de Chaillot - Aile Passy  
P A R I S

(16°)

Objet : Incident du 17 décembre 1958, à 18 heures 30.

COMPTE-RENDU

Le 17 décembre 1958, vers 18 h 30, MM. PICAUDE WARETTE et moi-même, en regagnant nos logements privés nous nous arrêtâmes chez M. PICAUDE.

Pendant que nous nous entretenions, M. BODUT Louis passa à proximité, à cinq ou six reprises je crois, en nous invectivant en vietnamien. Je cite, entre autres les injures et menaces suivantes :

" .... thang pho chêt coi chung ! May ac hang nhat ! ... May gan chêt ! Không cubi nua ! chung tao xe diết may ! May coi chung ! Dung co lam phach cho ! bu cac ! cho de du me ! may coi chung ! May kong duoc sông nua dào ... ! It gio nua ... ! ... bu cac ! ... du me may ... cho de ! ...". (1) et j'en passe.

Enervé, l'esprit en feu, je quittai brusquement MM. PICAUDE et WARETTE et me dirigeai à grands pas vers mon logement. Brusquement, avant d'atteindre mon logement, l'idée me vint que ces menaces n'étaient pas vaines, pour les motifs suivants :

1°) - BODUT est un individu dangereux qui a fait de la prison préventive lorsqu'il a été impliqué, l'an dernier, dans une affaire de fumerie d'opium dans le Centre.

2°) - BODUT est un violent que je crois capable de tout. Il a récemment menacé de mort, sous condition, M. PICAUDE, Directeur du Centre. J'étais présent. Plainte a été déposée et l'affaire a été instruite par la Gendarmerie de Villeneuve s/Lot.

----- M. PICAUDE était avec M. WARETTE, sur le pas de la porte de ce dernier. Je lui dis, je le sais s'il a compris mes paroles tant j'étais énervé mais je pense que  
(1) " ... toi, l'adjoint chinois, attention ! Tu es le plus cruel ! Tu es presque mort ! Ne ris plus ! Nous allons te tuer ! Fais attention ! Ne fais plus le malin chien ! suce les parties génitales ! baise ta mère (injures les plus salées du répertoire vietnamien dont la traduction ne peut donner qu'une faible idée de la grossièreté) ... Fils de chien ! Fais attention ! Tu ne pourras plus vivre ! Encore quelques heures ... ! Suce mon con ! etc ...

3°) - BODUT était, avec CHARLERY, à la tête des meneurs qui avaient envahi le couloir du bureau, la veille, pour nous insulter, M. WARETTE et surtout moi, de la façon la plus ordurière. Selon certains renseignements dignes de foi, au moins une dizaine de manifestants portaient, dissimulés, des couteaux et des poignards. Je suis, par ailleurs, persuadé que la plupart des rapatriés ont, à leur domicile, des armes à feu interdites sans permis (tous les français étaient armés de pistolets en Indochine et il est vraisemblable que les rapatriés ne s'en sont pas déssaisis : la douane, à Marseille, n'a fait que des visites superficielles et, en effet, que peuvent passer en fraude des personnes en principes indigentes ?)

4°) - Un avertissement significatif m'avait par ailleurs été donné : la veille, vers 23 heures, une bouteille vide avait été lancée avec violence sur le seuil de ma porte, éclatant avec le bruit d'une détonation d'arme à feu, et disséminant dans mon jardinet des débris tranchants et dangereux pour mes enfants en bas âge. J'étais à cette heure là chez M. PICAUDE, occupé à terminer le rapport sur les incidents de la soirée. En rentrant chez moi, vers 1 heure du matin, je trouvai ma femme et ma belle-mère affolées, mes enfants en larmes. J'ajoute que ma femme avait fait, il n'y avait pas 48 heures, une fausse-couche de trois mois (le médecin traitant, le Dr DESCAYRAC peut témoigner du fait).

C'est pour cela que, par crainte d'une attaque de mon domicile privé (j'ai une femme, 4 enfants et ma belle-mère) et dans l'esprit de défendre chèrement nos existences menacées, je tirai mon pistolet de ma poche et tirai en l'air quatre coups, en répétition rapide, pour en vérifier le fonctionnement. Je n'avais jamais tiré avec mon arme que j'avais récemment achetée à Villeneuve avec un permis régulier.

Je rengainai mon pistolet et rentrai chez moi. Les coups de feu que je venais de tirer me calmèrent un peu les nerfs et je pris conscience du fait que je n'étais plus maître de moi, que j'étais sur le point de commettre les pires bêtises si on me provoquait à nouveau. Deux ans et demi de cette existence m'ont porté au bord de la dépression nerveuse.

Il fallait que je me débarrasse de mes armes. Je retirai le chargeur du pistolet sachant que celui-ci ne peut fonctionner dans un chargeur engagé à fond. Peut être restait-il la balle dans le canon, je n'y ai pas pensé je crois et je le répète et on peut le vérifier, mon arme ne peut tirer qu'avec un chargeur. Je pris mon fusil de chasse sous le bras droit, ma cartouchière à la main gauche et sortis de chez moi pour me rendre chez M. PICAUDE dans l'idée de lui confier ces armes à feu. Je n'ai pas mis de cartouches dans les chambres du fusil. Il était donc impossible de tirer avec.

M. PICAUDE était avec M. WARETTE, sur le pas de la porte de ce dernier. Je lui dis, je ne sais s'il a compris mes paroles tant j'étais énervé mais je pense que M. WARETTE a entendu : "Tenez, voici mes engins, gardez-les, je ne me contrôle plus".

Sur ces entrefaites, BODUT qui était à une dizaine de mètres m'a lancé : "Cu viec lam phach ! lam sao may phai chêt ..." (Continues à faire le malin ! n'importe comment tu mourras ! Oubliant que j'avais toujours le fusil de chasse sous le bras droit et ma cartouchière dans ma main gauche, j'ai bondi en direction de BODUT et lui ai dit : "Qu'est-ce que vous voulez, vous ? Répétez voir ce que vous venez de dire !". Il ne répliqua pas et M. WARETTE, dont le calme a été admirable, s'est immédiatement placé entre nous deux. Je haussai les épaules et fis demi-tour et me dirigeai vers le logement de M. WARETTE. A ce moment-là, BODUT se mit à hurler : "Au secours, il veut

me tuer". Sa femme accourut la première et m'agrippa par le col de ma veste. Mon fusil toujours sous le bras et ma cartouchière dans la main gauche, j'appelais M. WARETTE en ces termes : "Qu'est-ce que je peux faire avec une femme sur le ventre, ti rentre ça, ça vaut mieux". Je lui tendis mon fusil, ma cartouchière et mon pistolet que je sortis de la poche de mon veston. Monsieur WARETTE prit le tout mais il n'avait pas fait trois pas qu'il était à son tour assailli par la quinzaine de rapatriés qui étaient accourus. Des couteaux brillaient, des gourdins étaient brandis. Le plus excité était M. CHARLERY qui brandissait une scie égoïne. J'étais aux prises, personnellement avec BODUT, sa femme qui ne m'avait pas lâché et mme PERINAT qui me bastonnait par derrière. J'aurais pu facilement m'en débarrasser (je suis sportif, je pèse kilos et j'ai 35 ans), mais je n'ai frappé personne me contentant de parer les coups. Cependant, je ne perdais pas de vue M. WARETTE qui était le plus menacé pour l'instant. Je le vis poser mon fusil à l'intérieur de la clôture du jardinet des Assistantes Sociales qui ont d'ailleurs assisté à la scène. J'ai vu, à la lueur des lampes du logement des Assistantes Sociales, Monsieur CHARLERY s'emparer du fusil malgré l'opposition de Monsieur WARETTE qui le retenait par le canon. Lorsqu'il eut le fusil en main CHARLERY nous coucha en joue et cria en français : "J'ai le fusil ! On va les tuer, on va leur faire harakiri !" Nul doute que si l'arme avait été chargée, je ne serais plus là, à l'heure présente, de même que M. WARETTE.

Au moment où j'allais perdre patience et me débarrasser pour de bon de mes agresseurs, M. MERLET vint à mon aide, courageusement. Il y eut un petit flottement et M. FAUGERE fit lâcher prise à Mme BODUT. Je rentrai vivement chez moi et fermai la porte à clef tandis que LEBO baston, marquant un temps d'arrêt criait : "Sors ! que je te casse la gueule" (individu à retenir; aîné de la famille LEBO, famille qui a profité d'avantages. En effet, ils sont aisés et touchent l'indemnité compensatrice. Ces deux frères ont chacun une voiture (2 CV et Dyna Panhard). La soeur, Marguerite 20 ans, qui habite en principe chez eux, vit en réalité chez les parents).

Sachant que sans armes je ne pouvais rien faire s'ils défonçaient la porte de mon logement, je sautai par la fenêtre opposée, escaladai la clôture et m'enfuis en direction de Villeneuve s/Lot, mais m'arrêtai, après avoir marché 2 kilomètres à travers champs, chez Monsieur LABESSAN, Maire de la commune de Bias, où je fus réconforté et pus entrer en communication téléphonique avec la Gendarmerie qui était à ce moment sur place, alertée immédiatement par M. PICAUDE.

\*  
\* \*

Je sais que je suis tombé dans le panneau tendu par les meneurs du mouvement BODUT n'étant que l'agent provocateur, inintelligent certes, mais dangereux par les excès auxquels il peut se livrer. J'ai une formation rigide de policier et non d'assistante sociale. Pendant dix ans, avant d'assumer les fonctions que j'exerce contre mon gré, je participais au maintien de l'ordre et à ce titre, peu habitué à me laisser insulter impunément et ouvertement par des voyous.

Je n'aurais pas dû perdre patience. J'ai ainsi commis une faute administrative. J'attends ma relève.

Je vous demande de bien vouloir excuser la forme et la présentation. Je suis malade, un tremblement nerveux ne quitte plus mes mains. Désolé de ce qui arrive par ma faute.

Mes respects,

Signé : B. LAGATILLARDE.

P.C.C.